

2.A – Profils d’emplois européens

Nom du profil d’emploi	Couvreur / Couvreuse
------------------------	----------------------

Description du profil d'emploi	<p>Le couvreur est un ouvrier qualifié. Il effectue les travaux suivants : réalisation et rénovation de couvertures de toitures traditionnelles et métalliques. Pose de l'isolation et des accessoires de toitures. Pose de panneaux solaires.</p> <p>En détails :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pose du complexe-toiture (sous-toiture, film d'étanchéité à l'air, isolation) • Réalisation de différentes couvertures de toitures traditionnelles ou métalliques • Installation des évacuations d'eaux pluviales et de leurs supports • Pose et étanchéité des différents éléments de toitures (solins, pénétrations) • Réalisation de différents bardages • Pose d'équipement de toitures (panneaux solaires, paratonnerre, antennes,) • Dépôt d'éléments de toiture existants et réalisation de travaux simples de charpente dans le cadre de travaux de transformations et rénovation • Participation à l'approvisionnement du chantier en matériaux et à l'installation des machines et équipements spécifiques • Participation à l'organisation de la sécurité collective et individuelle sur le chantier conformément au plan de sécurité-hygiène-environnement <p>C'est un travail varié qui demande l'utilisation d'outils et de techniques de placement adéquats et qui offre beaucoup de possibilités de travail.</p> <p>Le couvreur exerce son métier sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, au sein d'une équipe de travailleurs exerçant le même métier ou au sein d'une équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Le métier de couvreur est complémentaire à celui d'étancheur (professionnel qui met en œuvre des produits ou revêtements d'étanchéité pour assurer la mise hors d'eau des éléments de construction tels que toitures, terrasses, cuves, cuvelages, murs, tabliers de pont...).</p> <p>Le métier s'exerce principalement en plein air, sur des chantiers de construction ou de rénovation. Il implique des déplacements du siège de l'entreprise ou d'un lieu de ramassage, vers le chantier.</p> <p>L'activité est généralement organisée en équipes et selon des horaires réguliers, susceptibles d'être adaptés en fonction de la nature de l'ouvrage et des conditions météorologiques.</p> <p>Les entreprises privées sont les principaux employeurs des couvreurs. Elles sont souvent spécialisées en couvertures métalliques ou non métalliques. Bon nombre de couvreurs sont aussi des entrepreneurs indépendants.</p>
Secteur économique	<input type="radio"/> Primaire <input checked="" type="radio"/> Secondaire <input type="radio"/> Tertiaire
Pays	<input checked="" type="radio"/> Belgique <input type="radio"/> Espagne <input type="radio"/> France <input type="radio"/> Italie <input type="radio"/> Lituanie <input type="radio"/> Roumanie

Qualifications requises	<p>Enseignement de plein exercice, secondaire supérieur professionnel (2ème et 3ème degrés, 7ème année), section "construction". Il reste toutefois peu d'établissements de plein exercice formant au métier en Fédération Wallonie-Bruxelles.</p> <p>La formation peut se faire via d'autres filières et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement en alternance dans les centres d'enseignement en alternance (CEFA), qui combinent la formation générale et technique avec la formation pratique en entreprise. Une équipe pédagogique accompagne, soutient et guide le jeune dans tous les aspects de son projet. Mêmes modules que dans l'enseignement de plein exercice. • Formation en alternance du réseau IFAPME (Institut wallon de formation en alternance des indépendants et petites et moyennes entreprises) qui propose des modules d'apprentissage (3 ans) et de chef d'entreprise (2 ans). • Le Forem (Service Public de l'emploi et de la formation en Wallonie) dispense également des formations dans huit centres répartis sur toute la Wallonie. Les stagiaires y sont formés pendant 26 semaines. • Les demandeurs d'emplois âgés de 18 à 25 ans, sans diplôme de la construction, peuvent aussi suivre la filière apprenti RAC (Régime Apprentissage Construction). • Les personnes qui ont plus de 18 ans et qui ont appris le métier par la pratique peuvent faire reconnaître leurs compétences de façon officielle via une validation de compétences. <p>L'installation en tant qu'indépendant est réglementée. Il faut répondre aux exigences concernant l'accès à la profession. Cet accès est régi par l'Arrêté Royal du 29/01/2007 relatif à la compétence professionnelle pour l'exercice des activités de toiture et de l'étanchéité.</p>	
Nombre total d'heures		
	<i>Description*</i> Plus d'infos : <ul style="list-style-type: none"> - http://www.sfmq.cfwb.be/index.php?id=1848 - http://metiers.siep.be/metier/couvreur-couvreuse/ 	<i>Niveau**</i>
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances spécifiques au secteur d'activités (ex : terminologie spécifique aux travaux...) • Mathématiques et dessin technique (bonnes connaissances en géométrie, métré, dessin technique...) • Produits et matériaux (caractéristiques, charges pondérales, composition, fonction, résistance des matériaux...) • Activités spécifiques (techniques et modes opératoires de dépose/pose d'une toiture, de mise en oeuvre des matériaux d'isolation, de parachèvement...) • Normes de sécurité (prescriptions en matière de produits dangereux, utilisation des échafaudages, échelles, harnais de sécurité...) • Droit (sécurité, santé, bien-être au travail, ergonomie, hygiène et environnement) 	3-4-5

Aptitudes	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et interprétation de plans (décoder un plan, un schéma...) • Manipulation des machines (machines-outils telles que plieuse, rouleuse, chalumeau...) • Dextérité manuelle (façonner des éléments de charpente, dimensionnement, découpe, assemblage, placer des tuiles et ardoises, maçonnerie élémentaire...) • Prévention des risques (choisir le moyen de protection adapté à la tâche et au poste de travail, utiliser les équipements de travail en hauteur de manière sécurisée) • Gérer son poste de travail (approvisionner, nettoyer et ranger le poste de travail ainsi que l'outillage) • Agir dans les limites de ses fonctions (informer le supérieur hiérarchique des problèmes rencontrés, des défauts de sécurité, choisir et appliquer des techniques et procédures dans les limites des consignes du supérieur hiérarchique) 	3-4-5
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic, analyse de la situation (état général du complexe toiture, éléments à préserver, à remplacer, interventions à réaliser en fonction de l'état de la toiture ou en prévision de la pose d'accessoires ...) • Planification (phasage, temps d'exécution, contraintes) • Gestion des problèmes (réagir adéquatement en cas d'incident/accident, suggérer des solutions alternatives à son supérieur hiérarchique...) • Travail en équipe (travailler en équipes, se concerter avec les autres corps de métier) • Développement personnel (se tenir informé de l'évolution du métier et des matériaux) • Sens de l'initiative et entrepreneuriat (réaliser un projet d'installation à son compte, engager et gérer du personnel, utiliser des produits innovants...) 	3-4-5
Expérience préalable		
Attitude personnelle	<p>Le couvreur doit être capable de travailler dans des conditions particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déplacements en hauteur • Proximité du vide (il ne doit pas être sujet au vertige) • Travail à l'extérieur, quel que soit le temps : qu'il pleuve ou qu'il vente, été comme hiver (il doit posséder une bonne résistance physique, supporter la chaleur et les intempéries) <p>Il doit être agile, avoir un bon équilibre et être capable de travailler dans des positions particulières (travail accroupi ou à genoux). Il doit faire preuve d'habileté gestuelle et de dextérité.</p>	